



L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services de l'Education
nationale des Alpes-Maritimes

à

Mesdames et messieurs les professeurs des
écoles et instituteurs

S/C Mesdames et messieurs les inspecteurs
chargés de circonscription du premier degré

Mesdames et messieurs les principaux de collèges
avec SEGPA

Nice, le 6 juin 2018

Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes

Objet : Recrutement poste à profil de Conseiller Pédagogique Départemental
« Ecole maternelle : école de l'épanouissement et du langage »

Vous voudrez bien porter à l'attention des instituteur(trice)s et professeur(e)s des
écoles l'appel à candidatures cité en objet.

Division du Personnel
1^{er} degré

Vous trouverez en annexe le descriptif du poste.

Affaire suivie par :
Sakina Sadouk
Gestionnaire
Téléphone
04 93 72 63 57

Les personnels intéressés voudront bien adresser leur fiche de candidature par voie
hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie et, simultanément à la Division du
personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr)
avant le mardi 12 juin 2018 à midi

Mél.
sakina.sadouk@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2

SIGNE

Michel-Jean FLOC'H

Poste à profil

FICHE DE CANDIDATURE A RETOURNER A LA DSDEN AVANT LE 12 JUIN 2018 MIDI

NOM :

Prénom :

Affectation actuelle :

Nommé(e) à Titre définitif Titre provisoire en délégation
le :

Quotité travaillée :

Circonscription :

Ancienneté dans la fonction occupée :

AGS(renseigné par le service DIPE II) :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Adresse électronique académique :

Diplômes et date d'obtention :

Je déclare être candidat(e) au poste de :

Conseiller pédagogique Départemental - « Ecole maternelle : école de l'épanouissement et du langage »

A le
(signature)

Avis, date, signature et cachet de l'Inspecteur(trice) de circonscription :

Ale
(signature)

Conseiller pédagogique départemental
« Ecole maternelle : école de l'épanouissement et du langage »

Type d'emploi : poste ouvert aux professeurs des écoles titulaires du CAFIPEMF (option maternelle souhaitée)

Lieu d'exercice : Direction des Services de l'Education Nationale des Alpes Maritimes

Date de prise de fonction : en règle générale, à la rentrée scolaire suivante

Conditions de nomination : nomination à titre définitif (sous réserve de détention du titre requis)

Conditions de rémunération : Se référer à la grille relative au régime indemnitaire de conseiller pédagogique

Organisation du temps de travail : Le conseiller pédagogique départemental est totalement déchargé de service d'enseignement. Afin de lui permettre d'accomplir l'ensemble de ses missions dans les meilleures conditions, l'organisation de son service fait l'objet d'une programmation équilibrée des différentes activités dont il est chargé. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Une réelle souplesse dans l'aménagement des horaires est requise.

Cadre réglementaire : Circulaire 2015-114 du 21 juillet 2015. Placé sous l'autorité de l'Inspecteur d'académie, Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale, le Conseiller est membre de l'équipe des conseillers pédagogiques et son action est à concevoir dans le cadre de la politique départementale.

Description des missions :

Le conseiller pédagogique « **Ecole maternelle : école de l'épanouissement et du langage** » est placé sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale. Il exerce ses missions sous l'autorité fonctionnelle de l'Adjoint en charge du premier degré et travaille avec l'IEN chargé de la mission maternelle.

- Accompagne les orientations nationales et la politique académique du premier degré, dans le domaine des enseignements fondamentaux à la maternelle, dans l'objectif de contribuer à la maîtrise future des compétences pour apprendre à « lire, écrire, compter, respecter autrui ».

- Apporte aides et conseils à l'Inspecteur d'Académie DASEN, pour l'école maternelle.

- Apporte son expertise pour aider les équipes de circonscription à mettre en œuvre la politique éducative de façon cohérente.

- Accompagne les formateurs des circonscriptions et les équipes d'école pour que les enseignants mettent en œuvre des enseignements qui permettent la réussite et l'épanouissement de tous les élèves, ainsi que pour les aider à prévenir les difficultés d'apprentissage.

- Conduit les différents acteurs à une analyse de pratiques professionnelles en vue de leur évolution, pour une mise en œuvre effective et efficiente des diverses modalités et spécificités des apprentissages à la maternelle.

- Accompagne les enseignants dans le renforcement des compétences didactiques et pédagogiques pour la mise en œuvre des programmes.

- Contribue à la mise en œuvre dans les écoles d'un accueil et d'enseignements qui prennent en compte les besoins des élèves d'apprentissages et de sécurisation des élèves.

- Contribue à la réflexion et la mise en œuvre d'une liaison maternelle-élémentaire fonctionnelle.

- Contribue à l'information des équipes sur les conditions d'accueil et de sécurité en maternelle, sur les modalités d'accompagnement des élèves et de leurs familles dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement.
- Assure le suivi des projets départementaux spécifiques à l'école maternelle.
- Accompagne les dispositifs d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans, les actions partenariales en écoles maternelles, contribue à l'élaboration, à la réalisation, au suivi et à l'évaluation de ces dispositifs.
- Accompagne les dispositifs d'aide à la prévention et à la remédiation de difficultés survenant dans la période charnière entre la maternelle et les premières années du cycle 2, pour le renforcement des compétences des élèves dans les domaines fondamentaux.
- Participe à l'élaboration de conventions et à la mise en œuvre d'actions partenariales avec les services de la petite enfance des communes.
- Contribue à la réflexion de groupes de travaux académiques.
- Participe activement à l'élaboration et à l'encadrement des formations départementales, aide à l'analyse du besoin de formation dans le cadre du PAF, conçoit et encadre des actions spécifiques.
- Élabore et participe à des actions de formation de formateurs, d'enseignants en liaison avec la formation et l'accompagnement réalisé par les équipes de circonscription.
- Construit des outils de formation et aide à l'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques pour les enseignants de maternelle.
- Conçoit ses actions sous des formes diverses (regroupement en présentiel, hybride à distance sur des plateformes de formation).
- Assure la veille pédagogique et contribue à la réalisation de ressources pédagogiques et didactiques départementales.
- Contribue à la communication via les supports numériques départementaux.
- Repère, valorise et diffuse les bonnes pratiques, encourage les pratiques innovantes, pour impulser une réflexion et une évolution des pratiques.

Compétences et qualités requises :

Maîtrise des compétences professionnelles du référentiel en vigueur, en particulier celles liées à la connaissance des jeunes élèves et des processus et mécanisme d'apprentissage, aux continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire, aux approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération

Capacité d'élaboration des outils et supports pédagogique, des documents et de ressources

Capacité de veille pédagogique, didactique et institutionnelle

Aptitude au travail en équipe et à son impulsion

Esprit d'initiative appropriée

Capacités relationnelles, d'écoute, d'analyse et de synthèse

Capacités de distanciation par rapport à la diversité des situations et des tâches à accomplir

Maîtrise des outils numériques

Capacité à s'adapter à différents publics et tâches grâce à des qualités relationnelles et professionnelles

Qualités requises de discrétion, de confidentialité, de loyauté

Personne à contacter pour des informations sur le poste : Inspecteur chargé de la mission maternelle (04 93 72 63 28) – adresse électronique : florence.mary@ac-nice.fr

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Alpes Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.